



CERPI - Centre d'Etudes et de Recherches du Patrimoine Industriel du Pays du Gier

En adhérant au « CERPI », vous pourrez :

- Bénéficier de l'accès à la bibliothèque et au prêt d'ouvrages souvent devenus inaccessibles.
- Profiter de la participation à une sortie générale annuelle et des sorties ponctuelles organisées par le CERPI.
- Etre prévenus et invités aux conférences et autres manifestations organisées par le CERPI.
- Participer à nos réunions hebdomadaires du lundi après-midi à Saint-Chamond.
- S'investir dans le fonctionnement de l'association si vous le désirez.

Depuis de très nombreuses années, nous nous sommes attachés à conserver et faire connaître le patrimoine industriel du pays du Gier à tous les publics afin d'assurer la transmission aux générations futures.

COTISATION pour une ANNEE - Année :

Nom et Prénom :

Adresse :

numéros de téléphone :

Courriel :

Date d'adhésion :

Cotisation annuelle de 18€

Paiement en espèces, chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de « Association CERPI »

- CERPI - Centre d'Etudes et de Recherches du Patrimoine Industriel du Pays du Gier
17, rue Langard - 42152 L'Horme - Permanence les mardis matins - Tél : 04-77-22-90-13

- Usine à Couleurs - 27, rue François Gillet - 42400 Saint-Chamond
Les lundis après-midi de 14h à 17h - Tél : 04-77-29-03-09